

Chastre, le 12 mai 2010

Conformément à l'article L.1122-13, § 1er du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

M. [REDACTED]

pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **25 mai 2010 à 19 h 30** à la Maison communale, 71 avenue du Castillon à 1450 Chastre.

**ORDRE DU JOUR**

\*\*\*\*\*

**SEANCE PUBLIQUE**

1. Procès-verbal du 27 avril 2010 : approbation (vote)
2. Renouvellement du « Programme-clé » : adoption : décision (vote)
3. Voiries communales :
  - a) Rue des XV Bonniers : remise en état du revêtement : principe, cahier spécial des charges, mode de passation de marché, financement : décision (vote)
  - b) Avenue du Castillon et rue du Centre : remise en état du revêtement : avenant au marché de travaux : décision (vote)
4. Services techniques communaux : achat matériel pour espaces verts : principe, cahier spécial des charges, mode de passation du marché, financement : décision (vote)
5. Rue de Corsal : égouttage : attribution du marché : ratification (vote)
6. Cultes :
  - a) Fabrique d'église de Cortil : compte 2009 : avis (vote)
  - b) Fabrique d'église de Chastre : compte 2009 : avis (vote)
  - c) Fabrique d'église de Blanmont : compte 2009 : avis (vote)
7. Intercommunale du Brabant Wallon : Assemblées générales : ordre du jour : décision (vote)
8. SEDILEC : Assemblée générale : ordre du jour : décision (vote)
9. SEDIFIN : Assemblée générale : ordre du jour : décision (vote)

**HUIS CLOS**

10. Personnel enseignant : désignation : ratification (vote)

Le Secrétaire communal,

Y. CHARLIER

Par ordonnance :

Pour le Collège communal :

Le Bourgmestre,

C. JOSSART

